

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : SEANCE DU 1 FEVRIER 2011

Présents : Monsieur VEYSSIERE Michel, GALIN Marcel, PAPAIX Martine, GRANIER Lucien, ROGALLE Bernadette, BONNET Marie-Anne, MAURETTE Jean-François.
Absents excusés : SOUQUET Pierre, AMIEL Marie-Cécile, PAPAIX Yvan.
 Marie-Anne BONNET est élue secrétaire de séance.
 Convocation du 28 janvier 2011.

1. CR séance précédente.

Adopté à l'unanimité des présents.

2. Décision d'engager un recours pour excès de pouvoir et une requête suspension à l'encontre du PC d'une usine hydroélectrique accordé le 01 décembre à IGIC

Monsieur le Maire :

Indique que la préfecture a accordé le 01 décembre 2010 le permis de construire d'une usine hydroélectrique à la société IGIC.

Précise que :

- La construction de la centrale hydroélectrique sera réalisée sur une parcelle appartenant à la société IGIC.
- Que le Conseil Municipal du 30 juillet 1988 prévoyait la construction de l'usine sur la parcelle communale.
- La société IGIC tente d'échapper aux conséquences prévisibles du retour de la parcelle A1703 dans la propriété de la commune.

Considère que suite aux courriers reçus de particuliers ayant dans un premier temps accordé les autorisations de passage à titre gratuit au bénéfice de la commune. Ils entendent maintenant remettre en cause cette autorisation.

Propose :

- d'engager un recours pour excès de pouvoir et requête en référé suspension à l'encontre du permis de construire concernant la construction d'une centrale hydroélectrique sur une parcelle appartenant à la société IGIC.
- de lui accorder mandat pour déposer le dit recours et la dite requête et de représenter la commune dans cette affaire.

Ouï cet exposé, après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **Adopte** ces propositions et mandate le Maire pour les mener à bien.
- **Désigne** la SCP Darribère comme avocat dans ces deux procédures.

VOTANTS : 10	POUR : 10	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
--------------	-----------	------------	----------------

3. Questions diverses.

Néant.

VEYSSIERE Michel	SOUQUET Pierre Procuration à Lucien GRANIER
GALIN Marcel	PAPAIX Martine
GRANIER Lucien	ROGALLE Bernadette
BONNET Marie-Anne	AMIEL Marie-Cécile Procuration à Bernadette ROGALLE
PAPAIX Yvan Procuration à Michel VEYSSIERE	MAURETTE Jean-François

Compte rendu affiché le 7 février 2011 à la porte de la mairie, conformément à l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales.